

VOICI LA LISTE DU MATÉRIEL SCOLAIRE DONT VOTRE ENFANT AURA BESOIN POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Une facture pour le matériel périssable et les cahiers d'exercices vous sera transmise à la mi-septembre VIA l'application

☞ Veuillez conserver précieusement cette liste de fournitures scolaires, car aucune autre liste ne vous sera transmise

Qté	Matériel scolaire	✓
1	Cartable à anneaux de 2 pouces, à couverture rigide	
1	Boîte de crayons de couleur en bois	
2	Boîtes de 16 crayons-feutres, lavable et à trait large	
2	Crayons à mine HB	
1	Taille-crayon de bonne qualité avec réservoir	
1	Gomme à effacer blanche	
2	Gros bâtons de colle blanche 40 gr.	
1	Paire de ciseaux droitier ou gaucher (selon l'enfant)	
2	Étui à crayons assez grands pour ranger colle, crayons...	
10	Pochettes protectrices transparentes, fermées sur 3 côtés (3 trous), ouverture vers le haut	
1	Duo-tang avec attaches parisiennes	
1	Duo-tang en plastique avec une pochette de chaque côté (conservé dans le sac à dos pour les messages école-maison)	
1	Sarrau pour la peinture	
1	Serviette ou petite couverture (doudou) pour permettre à votre enfant de s'y étendre lors des moments de détente	
1	Sac à collation (distinct de la boîte à lunch pour le dîner, s'il y a lieu)	
1	Sac à dos (assez grand pour contenir le sac à collation et la pochette à documents (8½ x 11))	
MUSIQUE		
-	Aucun matériel	
ÉDUCATION PHYSIQUE		
1	Vêtements d'éducation physique dans un sac en tissu, identifié	
1	Pantalons de sports	
1	Chandail à manches courtes	
1	Paire de bas de rechange	
1	Paire d'espadrilles (Il est fortement recommandé de fournir des espadrilles avec une semelle non marquante ou une semelle pâle)	

☞ **Notes importantes**

- Certains items pourraient être à renouveler au besoin durant l'année scolaire;
- TOUT le matériel de votre enfant doit être bien identifié (prénom et nom de famille).

À la suite du projet de loi n° 12 : Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées, l'école ne peut exiger l'achat de casque d'écoute. Toutefois, par mesure d'hygiène, si vous désirez acheter ce matériel à votre enfant, c'est libre à vous. Nous vous demandons de bien l'identifier.